

Revue de presse



Jeudi 07 septembre 2023

Le Président de la République nomme Mme Meriem Benmouloud haut commissaire à la numérisation avec rang de ministre.



Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a nommé Mme Meriem Benmouloud haut commissaire à la numérisation avec rang de ministre, indique, mercredi un communiqué de la Présidence de la République.

"Le Président de la République, M. Abdelmadjid

Tebboune a signé un décret présidentiel portant nomination de Madame Meriem Benmouloud en tant que haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre", lit-on dans le communiqué.

Le Président de la République opère un vaste mouvement dans le corps des walis

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a opéré, mercredi, un vaste mouvement dans le corps des walis et walis délégués, indique un communiqué de la Présidence de la République, dont voici le texte intégral:

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a opéré, ce mercredi 21 safar 1445, correspondant au 6 septembre 2023, un vaste mouvement dans le corps des walis et walis délégués.

En premier lieu: Il a été mis fin aux fonctions de onze (11) walis et deux (02) walis délégués:

A- Les walis:

- 1- Moulati Atallah, en sa qualité de wali de Chlef.
- 2- Nefla Samir, en sa qualité de wali d'Oum El Bouaghi.
- 3- Deramchi Mohamed Amine, en sa qualité de wali de Sétif.
- 4- Berimi Djamel Eddine, en sa qualité de wali d'Annaba.
- 5- Aissa Boulahia, en sa qualité de wali de Mostaganem.
- 6- Rouabhi Omar, en sa qualité de wali de Mascara.
- 7- Yahiaten Yahia, en sa qualité de wali de Boumerdès.
- 8- Harfouche Benaarar, en sa qualité de wali d'El Tarf.
- 9- Mokhbi Mohamed, en sa qualité de wali de Tindouf.
- 10- Chennouf Saad, en sa qualité de wali de Béni Abbès.
- 11- Sbaâ Nacer, en sa qualité de wali de Touggourt.

B- Les walis délégués :

- 1- Bagriche Youcef, en sa qualité de wali délégué d'Hussein Dey.

2- Delfi Lyazid, en sa qualité de wali délégué de Dar El Beida.

En second lieu: mutation de dix (09) walis et de cinq (05) walis délégués :

A-Les walis :

- 1- Mermouri Amoumen, muté de la wilaya de Tlemcen à la wilaya de Saida.
- 2- Boudouh Ahmed, muté de la wilaya de Saida à la wilaya de Mostaganem.
- 3- Djellaoui Abdelkader, muté de la wilaya de M'sila à la wilaya d'Annaba.
- 4- Mohamedi Farid, muté de la wilaya d'El Bayadh à la wilaya de Mascara.
- 5- Nahila Laâredj, muté de la wilaya de Tisssmsilt à la wilaya d'El Meghaier.
- 6- Bechlaoui Youcef, muté de la wilaya de Timimoun à la wilaya de Tlemcen.
- 7- Athmane Abdelaziz, muté de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar à la wilaya de Touggourt.
- 8- Ghmired Brahim, muté de la wilaya d'In Salah à la wilaya de Chlef.
- 9- Aissat Aissa, muté de la wilaya d'El Mghaier à la wilaya d'Oum El Bouaghi.

B- Les walis délégués:

- 1- Belahouène Nachida, mutée de Birtouta à Draria.
- 2- Bertima Abdelouahab, muté de Draria à Baraki.
- 3- Boulsane Merouane, muté de Rouiba à Birtouta.
- 4- Benchaoulia Mohamed Amine, muté de Baraki à Sidi M'hamed.
- 5- Zinai Abdelwahab, muté de Debdab à El Harrach.

En troisième lieu : nomination de douze (12) nouveaux walis et sept (07)

nouveaux walis délégués:

A-Les walis :

- 1- Ouchane Brahim, wali de Blida.
- 2- Mustapha Limani, wali de Sétif.

- 3- Tiar Nedjmeddine, wali de M'Sila.
- 4- Belaribi Nouredine, wali d'El Bayadh.
- 5- Naama Fouzia, wali de Boumerdès.
- 6- Meziane Mohamed, wali d'El Taref.
- 7- Daho mustapha, wali de Tindouf.
- 8- Bouzaid Fethi, wali de Tissemsilt.
- 9- Souna Benamar, wali de Timimoun.
- 10- Dehimi Abderrahmane, wali de Bordj Badji Mokhtar.
- 11- Hashas Djamel Eddine, wali de Beni Abbès.
- 12 - Bendjima Abdelkader, wali d'In Salah.

B- Les walis délégués :

- 1- Nassib Nadjia, wali délégué d'Hussein Dey.
- 2- Yahmi Djilali, wali délégué de Rouiba.
- 3- Benyoucef Ahmed, wali délégué de Bab El Oued.
- 4- Refsa Nouredine, wali délégué de Dar El Beida.
- 5- Bettioui Abdelkrim, wali délégué de Bouzaréah.
- 6- Rahmani Abderrahmane, wali délégué de Bir Mourad Rais.
- 7- Asmani Nasreddine, wali délégué de Debdab.

Ce mouvement a permis la promotion de quinze (15) cadres des corps des Secrétaires généraux de wilaya, des walis délégués, des chefs de Daira et des directeurs de wilaya aux fonctions de wali et wali délégués.

ENR en Afrique: améliorer l'accès aux capitaux et d'alléger les coûts de financement

L'Agence internationale de l'Energie (AIE) a souligné dans son dernier rapport la nécessité d'améliorer l'accès au capitaux et alléger les coûts de financement pour développer les énergies renouvelables en Afrique, selon un communiqué publié sur son site web.

Selon le rapport coréalisé par l'AIE et le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) publié mercredi, "il est essentiel d'agir rapidement pour améliorer l'accès au capital et alléger les coûts de financement pour débloquer un flux de dépenses en matière d'énergie propre en Afrique".

Même si l'Afrique représente près de 20% de la population mondiale et dispose de ressources abondantes, elle n'est la destination que d'environ 2% des dépenses mondiales en énergie propre, pointe le document intitulé "Le financement de l'énergie propre en Afrique".

L'investissement global dans l'énergie sur le continent a connu des difficultés ces dernières années, poursuit le rapport, alors que pour répondre aux ambitions de développement de l'Afrique, ainsi qu'aux objectifs internationaux en matière d'accès à l'énergie et de climat, "il doit plus que doubler d'ici 2030, dont près des deux tiers doivent être consacrés à l'énergie propre".

L'AIE et la BAD expliquent qu'une série de risques affectant les projets en Afrique, ainsi que des coûts d'emprunt plus élevés suite à la pandémie de Covid-19, induisent l'existence "d'un pool limité" de capitaux abordables que les investisseurs en énergie en Afrique peuvent exploiter.

Conseil de la nation : adoption de la liste nominative des vice-présidents, installation des commissions permanentes et du Contrôleur parlementaire au titre de l'année 2023.

Le Conseil de la nation a adopté, mercredi, la liste nominative des vice-présidents du conseil (membres du bureau) au titre de l'année 2023, au cours d'une séance plénière

présidée par M. Salah Goudjil, président du Conseil, indique un communiqué de la même instance.

Le nouveau Bureau du Conseil de la nation est composé de deux membres du parti du Front de libération nationale (FLN), Ahmed Kharchi et Salem Ben Mbarak (FLN), deux membres du Tiers présidentiel, Mohamed Réda Oussahla et Nadja Ouadjdi Damardji, en plus du membre Ali Talbi du parti du Rassemblement national démocratique (RND).

Suite au vote à l'unanimité des membres du nouveau bureau, le président du Conseil a félicité ses nouveaux vice-présidents, et a adressé par la même occasion, en son nom et aux noms des membres du Conseil, ses remerciements aux membres du Bureau et aux responsables des structures au terme de leurs mandat pour "leurs efforts consentis dans le but de promouvoir le travail parlementaire dans ses deux volets, législation et de contrôle, au mieux des intérêts du pays et en soutien à la démarche d'édification de l'Algérie nouvelle initié par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

Il a appelé les nouveaux membres du bureau à "s'acquitter de leurs nouvelles missions, à la lumière des nombreux projets de lois inscrits à l'ordre du jour de la présente session parlementaire", mais aussi en prévision de "la révision prochaine du règlement intérieur du Conseil de la nation devant répondre à nombre de question et lever l'ambiguïté qui entoure les missions et les responsabilités du sénateur".

M. Goudjil a, ensuite, chargé les nouveau membres du Bureau de superviser l'installation des bureaux des neuf (9) commissions permanentes du Conseil et du contrôleur parlementaire.

Il a été procédé également à l'installation de M. Mohamed Laid Ballaa (FLN) en tant que président de la Commission des affaires juridiques, administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial, M. Miloud Hanafi (Tiers présidentiel), président de la Commission des affaires économiques et financières, M. Aissa Naili (Tiers présidentiel), président de la commission de défense nationale et M. Mohamed Amroun (Tiers présidentiel), président de la Commission des Affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger.

Dans le même sillage, M. Ahmed Bedda (FLN) a été installé en tant que président de la Commission de l'agriculture et du développement rural, M. Laid Madoui (FLN), président de de la Commission de l'Education, de la formation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses, M. Lyes Achour (RND), président de la Commission de l'équipement et du développement local, M. Habib Douagui (Tiers présidentiel), président de la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la solidarité nationale et M. Mahfoud Bousbaa (Indépendants), président de la Commission de la culture, de l'information, de la jeunesse et du tourisme.

Pour sa part, M. Larbi Mouaz (FLN) a été installé en tant que Contrôleur parlementaire.

Dialogues stratégiques algéro-US, algéro-britannique et Sommet Tebboune-Erdogan

Les grands rendez-vous d'octobre.

Ses infrastructures, ses ressources humaines et son énergie à bas prix, font le succès de la destination Algérie.

Les prochaines semaines verront la confirmation d'une coopération déjà intéressante avec des poids lourds de l'économie mondiale. Les rendez-vous cochés sur l'agenda d'Ahmed Attaf concernent trois destinations et pas des moindres. Le ministre des Affaires étrangères se trouve depuis hier à Ankara pour coprésider avec son homologue turc, Hakan Fidan, les travaux de la 2e session de la Commission mixte algéro-turque de la planification.

Le partenariat algéro-turc est certainement l'exemple parfait de ce qu'attend l'Algérie d'un investisseur étranger. Outre que les opérateurs turcs sont présents dans de nombreux domaines d'activité, on les retrouve surtout dans des secteurs clés, dont l'Algérie a grand besoin. Dans la sidérurgie, comme dans le textile où le pays a été confronté à une rude concurrence qui les a largement fragilisés, ces investisseurs ont réussi la gageure de redresser un tant soit peu ces deux secteurs, mais aussi d'en faire des filières exportatrices. Ces réussites appellent un raffermissement des relations économiques. Les opérateurs de ce pays ne cachent pas leur ambition de prendre une part non négligeable dans l'industrie mécanique naissante, dans les énergies renouvelables, l'industrie minière et la pétrochimie, pour ne citer que les secteurs déjà en vue. Il faut dire que le partenariat avec la Turquie est l'un des plus solides et s'explique par le fait que ce pays est le premier investisseur étranger en Algérie. Et la visite annoncée du président turc en Algérie en est la meilleure des illustrations. Moins dense, mais tout de même prometteur, le partenariat algéro-américain a rendez-vous du 10 au 12 octobre prochain à Washington. Même si les deux pays ont toujours mutuellement apprécié leur dialogue politique, notamment sur les questions d'ordre régional, la volonté exprimée par l'Algérie, qui consiste à donner une profondeur plus économique à ces relations, a de tout temps été posée. Cette perspective a, à plusieurs reprises était esquissée par les responsables des deux pays, avec des fortunes diverses. Il y a eu quelques succès dans les hydrocarbures et l'industrie électrique. Un très intéressant investissement de General Electric avec Sonelgaz en témoigne. Or, le flux de ces investissements laisse Alger sur sa faim. Mais au regard de l'intérêt formulé par des opérateurs américains, ces derniers mois, et surtout après la promulgation du nouveau Code des investissements, le brouillard s'est quelque peu dissipé et l'on parle, aujourd'hui, la même langue à Alger et à Washington. La session du 10 au 12 octobre prochain du dialogue stratégique traitera de l'énergie et ses dérivés, l'industrie et le rail. Les opérateurs publics et privés s'adonneront aux discussions

dans le cadre B to B. Au dire de certains opérateurs, ce rendez-vous a toutes les chances de déboucher sur un portefeuille d'investissements conséquent. Encore moins fructueux, mais bénéficiant d'un préjugé positif, le partenariat algéro-britannique tiendra la prochaine session de son dialogue stratégique en novembre prochain à Londres. Cette perspective est d'autant plus attendue que l'envoyé spécial du gouvernement britannique, Lord Richard Risby, a récemment séjourné en Algérie et évoqué l'intérêt des hommes d'affaires britanniques pour des investissements en Algérie. Il faut dire que comme les Américains et les Turcs, la suppression de la règle des 49/51 et la clarté du nouveau Code d'investissement apportent le supplément d'attractivité dont avait besoin l'économie du pays. Ces rendez-vous bilatéraux avec trois grands pays appartenant au camp occidental et tous les membres de l'Otan, viennent confirmer la doctrine de l'Algérie qui affiche sa disponibilité de faire des affaires avec l'ensemble des pays de la planète (à l'exception d'Israël) dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant. On en veut pour preuve qu'avant cette série de «dialogues stratégiques», l'Algérie est destinataire d'investissements chinois d'une valeur de 36 milliards de dollars, grâce à la visite d'État du président de la République en Chine. Avec la Russie, le programme de transfert de technologie dans la biotech, ainsi que dans les industries spatiale et militaire prend forme. Un grand groupe malaisien a mis 6 milliards de dollars sur la table sur des projets miniers. Son positionnement géostratégique, ses infrastructures, ses ressources humaines et son énergie à bas prix, font le succès de la destination Algérie.



L'Algérie dispose de 85 milliards de dollars de réserves de change L'aubaine pour une véritable relance économique.

Ce matelas de devise permet d'envisager une véritable stratégie de développement autonome.

Une économie d'un pays se fait comparer par rapport aux réserves de change dont elle dispose. Cet aspect primordial dans la définition d'une économie solvable et hors des zones de turbulence s'applique sur l'économie nationale. La dernière déclaration du président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, lors de l'ouverture de la session parlementaire ordinaire 2023-2024, a révélé le niveau de réserves de change dont dispose l'Algérie. À ce propos, Goudjil a souligné que «Aujourd'hui, et le Premier ministre peut le confirmer, nous avons près de 85 milliards de dollars de réserves de change, sachant que l'Algérie n'a pas de dette extérieure. C'est cela notre force», a-t-il confirmé. Cette révélation conforte l'économie du pays et les objectifs de la relance économique sur la base d'une nouvelle approche compétitive où l'investissement national et étranger seront les catalyseurs de la dynamique économique attendue pour l'année 2024. Il faut savoir que

cette augmentation des réserves de change est liée à la hausse des prix du pétrole sur fond de conflit et la guerre en Ukraine. Pour rappel, la Banque d'Algérie avait fait le bilan de 2022 en soulignant que «le montant des avoirs en devises de l'Algérie à l'étranger était de 64,63 milliards de dollars contre 52,76 milliards de dollars en septembre 2022», a-t-on mentionné. Cette augmentation sensible avoisinant les 85 milliards de dollars de réserves de change montre que l'enjeu de la dépendance aux institutions monétaires internationales est complètement écarté. C'est ce qui va permettre au pays d'opter pour un développement national autonome et en dehors de la contrainte et du diktat des puissances étrangères via leurs institutions financières. La Banque d'Algérie a indiqué dans son rapport que «L'année 2022 a constitué un nouveau défi en matière de maîtrise de l'inflation en tant que phénomène mondial, la Banque centrale s'étant concentrée sur l'adoption d'une politique monétaire, notamment le taux de change, comme mécanisme pour atténuer l'inflation importée et préserver le pouvoir d'achat du citoyen à la lumière du premier excédent de la balance des paiements depuis 2014», souligne-t-on. Les réserves de change sont le critère essentiel qui permet à un pays d'avoir une présence dans le concert des nations sur le plan économique. D'ailleurs les experts de la finance internationale expliquent en la matière que «leur première raison d'être est d'entretenir la confiance des marchés envers la devise nationale et de montrer que le pays a les moyens de résister à un choc quelconque, hausse des prix des matières premières ou des biens manufacturés, crise du crédit, catastrophe naturelle, dérapage du commerce extérieur, etc.», affirme-t-on. L'Algérie qui a connu une période très délicate, il y a de cela quatre années, a failli négocier sa situation économique avec les instances financières, le Fonds monétaire international (FMI), en l'occurrence pour pouvoir répondre aux besoins de son économie nationale et pour parer aux risques d'une crise structurelle qui la guette. L'embellie financière dont bénéficie l'Algérie actuellement à travers les réserves de change qui ont connu une augmentation appréciable, doit servir comme instruments de sauvegarde de l'économie nationale et de sa relance effective en ciblant les objectifs stratégiques de développement national tant clamé par les économistes algériens patriotes. Il faut sortir de la logique rentière et transformer ce potentiel financier en un outil d'investissement qui vise à apporter une véritable valeur ajoutée à l'économie nationale.



Lancement de la Sismique 3D sur le champ de Hassi Messaoud Sonatrach sort la «grosse artillerie».

Cette technique a pour but d'augmenter les capacités du groupe et consolider sa position d'acteur majeur sur les marchés mondiaux.

Sonatrach entend consolider son statut de «bras armé» de l'économie nationale et se projette dans l'avenir avec l'ambition de faire partie du gotha mondial du secteur pétro-gazier. Il faut pour cela se mettre dans la peau d'un athlète de haut niveau. Entretenir sa forme, enregistrer des performances de premier plan pour jouer dans la cour des grands. Un parallèle qui démontre cet état d'esprit dans lequel baigne la Compagnie nationale des hydrocarbures. Toujours à la pointe du combat pour augmenter ses potentialités. C'est ce qui est recherché avec le lancement des travaux du projet de la Sismique 3D de haute intensité et de haute résolution au niveau du champ de Hassi Messaoud. Une technique qui a pour but d'augmenter les capacités de production et les réserves d'hydrocarbures et préserver la position de Sonatrach, en tant que fournisseur important et acteur majeur sur les marchés mondiaux des hydrocarbures. Sa réalisation a été confiée à l'Entreprise nationale de géophysique (Enageo), filiale de Sonatrach. L'opération a été supervisée, mardi dernier, par le P-DG du groupe, Toufik Hakkar qui a effectué une visite de travail et d'inspection de deux jours à Hassi Messaoud (wilaya de Ouargla) et à Hassi Bahamou (wilaya de Timimoun), en compagnie d'une délégation de cadres dirigeants de Sonatrach. Ce projet vise à «renforcer les études de gisement et les modèles de production par l'exploitation idoine des technologies numériques de pointe et ce pour augmenter les réserves d'hydrocarbures du pays et le niveau de production, mais aussi préserver la position de Sonatrach en tant que fournisseur important et acteur majeur sur les marchés mondiaux des hydrocarbures», a indiqué un communiqué du groupe pétro-gazier. Pour mener à bien ce projet, l'Enageo s'appuie sur «des techniques technologiques numériques de pointe, qui consistent en l'utilisation d'une large gamme de fréquences allant de 1,5 à 96 Hz» pour augmenter la précision de l'étude sismique, en plus de l'utilisation de la technologie d'inversion complète de la forme d'onde (FWI) pour obtenir un modèle de vitesse précis pour les couches de surface et souterraines, souligne la même source. Il faut savoir que Sonatrach a élaboré un vaste programme relatif aux découvertes, l'exploitation, la production et le soutien de l'exportation. Plus de 30 milliards de dollars seront investis dans l'exploration et la production des hydrocarbures, le gaz naturel, notamment pour améliorer l'approvisionnement du marché mondial. Les premiers fruits, de l'année, sont tombés. 10 nouveaux gisements de pétrole et de gaz ont été découverts entre le 1er janvier et le 30 juin 2023. Les opérations de forage en cours depuis le début de l'année 2023 ont permis la découverte de 10 nouveaux gisements de gaz et de pétrole au cours des six premiers mois de cette année, a révélé Rabie Badji, directeur de la division exploration de Sonatrach sur les ondes de la Radio nationale chaîne 1. Il est à souligner qu'ils doivent être imminemment productifs. La plupart de ces découvertes sont situées à proximité des installations et des zones d'exploitation actuelles, ce qui permettra à l'entreprise de les inclure rapidement dans les opérations de production, a affirmé le responsable de la Compagnie nationale des hydrocarbures indiquant que la Société mène actuellement un audit et une évaluation de la rentabilité de ces découvertes et annoncera ses résultats avant la fin de l'année en cours. Ce qui doit consolider sa première place au niveau arabe en matière d'explorations pétrolières et gazières arrachée en 2022. Se permettant le luxe de devancer l'Arabie saoudite, géant pétrolier mondial.

Banque africaine de développement : 1 milliard de dollars pour développer des solutions d'assurance climatique.



La Banque africaine de développement (BAD) mobilise 1 milliard de dollars pour développer des solutions d'assurance climatique à travers un réseau de 150 assureurs et réassureurs via son mécanisme d'assurance contre les risques climatiques en Afrique. Ce mécanisme soutiendra la conception et le développement de produits d'assurance contre les catastrophes liées au climat, a indiqué la banque. En outre, il étendra l'assurance-crédit aux portefeuilles d'investissement dans les domaines du climat, des systèmes agroalimentaires et du développement des entreprises. Dans son discours d'ouverture au Sommet africain sur le climat, tenu du 4 au 6 septembre dans la capitale kényane Nairobi, le président de la BAD, Akinwumi Adesina, a appelé à investir dans les énergies renouvelables en Afrique, soulignant la richesse du mix énergétique du continent. L'Afrique dispose d'un énorme potentiel énergétique – de l'énergie hydroélectrique et éolienne, solaire à la géothermie – qui reste inexploité face à un énorme déficit électrique sur le continent, a-t-il ajouté. Le continent dispose d'un potentiel de capacité solaire quasi illimité (11 TW), une production hydroélectrique abondante (350 GW), dont seulement 5 à 6 % sont exploités, l'éolien (110 GW), dont seulement 2 % sont utilisés et les sources d'énergie géothermique (15 GW), a déclaré Adesina. «Nous devons nous assurer de combiner les sources d'énergie renouvelables et de donner à l'Afrique la sécurité énergétique, la stabilité énergétique, l'accessibilité financière et l'indépendance du secteur énergétique, pour pouvoir alimenter son économie», a-t-il affirmé.

entrée en production du champ gazier Hassi Bahamou (Timimoun) : 4,5 millions de M3/jour.

Le Président directeur général (PDG) du groupe Sonatrach, Toufik Hakkar, s'est rendu, mardi, au deuxième jour de sa visite d'inspection à Hassi Messaoud, au champ gazier de Hassi Bahamou dans la wilaya de Timimoun, entré dernièrement en service, a indiqué, hier, un communiqué du groupe. «Dans le cadre du parachèvement du programme de la visite qu'il a entamée, mardi à Hassi Messaoud, le PDG de Sonatrach, Toufik Hakkar, s'est rendu, hier, au champ gazier de Hassi Bahamou (w. Timimoun), entré dernièrement en service, un champ qui permettra d'assurer un niveau de production de 4,5 millions de M3/jour de gaz naturel», lit-on dans le communiqué. L'infrastructure de développement et d'exploitation de ce champ gazier comprend un réseau de collecte de 24 puits de gaz, une station de traitement de gaz d'une capacité totale de 6 millions de M3/jour, précise la même source.

Il s'agit, également, d'une ligne de transport du gaz traité sur une longueur de 111 km, d'une base de vie pouvant accueillir 270 travailleurs et d'un réseau routier de 150 km, en sus d'une piste d'atterrissage de 1,7 km. Dans son plan de développement de ce champ, Sonatrach a veillé à l'association de plusieurs entreprises nationales et privées ainsi que des filiales, à l'instar de l'Entreprise nationale des grands travaux pétroliers (ENGTP), l'Entreprise nationale de canalisations (ENAC) et la Société nationale de génie civil et bâtiment (GCB), afin de mettre en œuvre la stratégie du groupe tendant à encourager le contenu national et accroître le taux d'intégration nationale qui a atteint près de 50% du total d'investissement de ce projet. L'entrée en service dudit champ «viendra couronner les efforts inlassables de Sonatrach visant à développer les gisements gaziers du Sud-Ouest, notamment avec la mise en service, cette année, de plusieurs projets comme les deux champs de Hassi Tidjerane et de Tinerkouk ayant chacun une capacité de production de 4 millions de M3/ jour de gaz naturel», ajoute la même source. Sonatrach a lancé d'importants projets de développement pour augmenter ses capacités de production en gaz naturel et consolider sa position en tant que principal fournisseur du marché mondial de l'énergie. Dans une déclaration à la presse en marge de cette visite, M. Hakkar a rappelé que le champ gazier de Hassi Bahamou (w. Timimoun) «est entré en service le 15 août dernier, avec d'autres projets opérationnels dans le sud ouest du pays, notamment ceux de Hassi Tidjerane et de Tinerkouk».

M. Hakkar a également souligné que ces champs gaziers produisent actuellement près de 5.5 millions de M3/jour de gaz naturel, suite au raccordement de 56 puits, indiquant que «les travaux sont en cours en vue de relier les puits restants afin d'atteindre une production de 10 millions de mètres cubes/jour, d'accroître la production nationale et les capacités d'exportation».

Le PDG de Sonatrach a également fait savoir que son groupe procédait au développement

de champs gaziers dans le sud-ouest du pays, faisant état de «nouvelles perspectives de développement de projets énergétiques notamment dans les wilayas de Bechar et de Tindouf».

Par ailleurs, M. Hakkar a insisté sur l'importance de ces projets pour la création d'emplois au profit des jeunes de cette région, et ce, dans le cadre d'un concours de recrutement déjà organisé dans la wilaya de Timimoun, en sus d'un autre concours prévu «avant la fin de l'année en cours» pour assurer davantage de postes d'emploi dans la région.



Numérisation : Un haut commissaire pour booster le secteur

Meriem Benmouloud a été nommée, mercredi , haut commissaire à la numérisation avec rang de ministre. C'est le choix de la compétence au service de l'Algérie. Le président semble viser l'action, l'efficacité et la continuité en renouvelant sa confiance à celle qui était jusqu'alors ministre de la Numérisation et des Statistiques.

Mais aussi le respect d'un engagement à concrétiser le projet de numérisation avec cap sur les secteurs des domaines, des impôts et des douanes, dans un délai de six mois au maximum.

Le président Tebboune avait ordonné, au titre de cette première phase avant la numérisation globale, la mise en place «dans l'immédiat et en urgence» d'une banque de données algérienne pour aboutir impérieusement à un modèle d'administration plus efficace dans l'exercice de ses fonctions.

Ce chantier, qui vise à atteindre le développement durable souhaité, a été lancé dès son investiture en 2019, avant d'être intensifié cette année où il a déjà franchi des étapes significatives dans sa quête de rattraper le retard en raison de manque de moyens, de la résistance des bureaucrates et de la complexité de certains secteurs.

Étant un outil très important dans toute politique publique, le secteur des finances est le maître d'œuvre de cette stratégie de numérisation, tant par son rôle d'éthique qui consiste à assurer une gestion efficiente de la gouvernance que par son rôle crucial dans la régulation de l'économie algérienne.

Le département de Laâziz Fayed figure, ainsi, en tête des ministères ayant beaucoup avancé dans ce processus à travers la transformation numérique opérée dans plusieurs établissements relevant de ce secteur, à l'instar de l'administration des impôts qui a développé une plateforme numérique pour l'achat en ligne de vignettes-automobile.

Outre l'application électronique qui permet aux organismes compétents (les services autorisés de la Banque d'Algérie, les Douanes et l'administration en charge du commerce) de consulter, à distance, la base de données du fichier national des auteurs d'actes de

fraude ou d'infraction, 41 centres des impôts devraient être numérisés à travers le pays comme première étape pour la généralisation du système de télédéclaration et de télépaiement des impôts. Le retrait du livret foncier par voie électronique est, quant à lui, prévu avant la fin de l'année en cours.

Le problème est dans les mentalités.

Le secteur de la Justice a, lui aussi, mis les bouchées doubles pour donner corps à cette numérisation à travers le projet de l'administration électronique dans le cadre d'un plan national de réforme de la justice.

1.805.431 casiers judiciaires ont été, ainsi, retirés par voie électronique l'an dernier au niveau national, et 45.815 autres casiers ont été remis aux membres de la communauté algérienne établie à l'étranger et aux étrangers ayant déjà séjourné en Algérie.

Le ministère de l'Intérieur poursuit, dans ce cadre, le processus de modernisation des différentes administrations dont 80% des prestations de service public, notamment au niveau des wilayas, des communes et des daïras sont désormais assurées en ligne, selon le directeur général de la modernisation, des documents et des archives.

Pour Mustapha Maazouz, expert international auprès de l'ordre mondial des experts internationaux à Genève, « cette nomination est synonyme d'un besoin urgent de relancer le processus de numérisation qui bat de l'ail et qui ne va pas à la vitesse et à la qualité avec lesquelles le président de la République voulait avancer dans ce domaine ». Selon lui, « la numérisation qui a été entamée dans les différents secteurs et les institutions de souveraineté n'ont pas encore abouti aux résultats escomptés ».

D'ailleurs, souligne le cofondateur de la Smart City dz Algérie, « il n'est toujours pas possible de retirer certains documents relevant du ministère de la Justice ou de l'état civile par voie électronique ». Le problème est loin, affirme-t-il, d'« être dans les compétences ou dans les moyens technologiques. Il réside plutôt dans les mentalités qui refusent de se séparer de leur réflexe bureaucratique et c'est ce qui continue à tirer cette stratégie vers le bas ».

Et lorsque dit-il, « on parle de numérisation, l'intérêt est de parvenir à la sécurité de nos Data puisque nous n'avons toujours pas de centrale Data à la hauteur des aspirations de la politique du pays et de son expansion sur le plan économique, démocratique, et même social. Autant d'éléments qui ont un impact significatif sur le développement durable du pays ». En somme, renchérit-il, « il y avait une nécessité à créer un haut-commissaire à la numérisation pour faire avancer cette transition qui doit aller de pair avec les universités de l'intelligence artificielle et les centres de formation ».

Car tient-il à préciser, « le numérique est une stratégie d'approche globale de l'Algérie de demain qui est multiforme et multi-sectorielle avec une vision intégrée à même d'assurer la protection de nos données ».

Le Brent dépasse les 90 DOLLARS : Une manne à mettre au bénéfice de l'économie productive.

La nouvelle poussée de fièvre des cours pétroliers a porté l'or noir à son plus haut niveau depuis novembre 2022, se hissant au-dessus de la barre des 90 dollars pour le Brent. Dopés par l'engagement de la Russie et de l'Arabie saoudite à maintenir leur réduction de production d'un million de barils par jour jusqu'à fin décembre, le prix du baril continue son ascension.

La demande a, d'ailleurs, atteint des niveaux records ces derniers temps de crainte que l'offre ne soit pas suffisante à l'approche de l'hiver. Une aubaine pour l'économie nationale qui profitera de cette flambée qui pourrait avoir un impact positif sur le Trésor public et le projet de loi de finances pour 2024. Selon les cours du pétrole actuels, l'Algérie aurait gagné environ 20 dollars par baril par rapport aux quatre mois précédents où le prix du baril s'est établi entre 71 et 79 dollars.

Et les économistes sont unanimes à prévoir une stabilité dans les prix de l'or noir avec une moyenne de 81 dollars le baril en 2023 et 83 dollars le baril en 2024. Face à cette tendance positive, le docteur Farid Benyahia, économiste et consultant en diagnostic stratégique des entreprises, estime nécessaire de «fixer nos objectifs de développement par rapport à nos exportations hors hydrocarbures, y compris pour ce qui est des dérivés du pétrole».

Pour lui, «le moment est aussi propice pour évoquer et évaluer les investissements directs étrangers après les mesures attractives contenues dans la nouvelle loi sur l'investissement». Selon le Dr Benyahia, «en dépit des capacités et du potentiel du marché algérien, le flux d'investissements étrangers n'a pas dépassé les 80 millions de dollars hors hydrocarbure pour l'année 2023». Ce qui est, déplore-t-il, «insuffisant, d'où l'importance de s'orienter vers un modèle économique diversifié pour pouvoir atteindre un PIB qui dépasserait les 300 à 400 millions de dollars». Des prévisions qui pourraient, affirme Benyahia, qui est également spécialiste en relations internationales et diplomatiques, «être atteintes par le biais d'une économie plus ouverte sur l'investissement privé et public». On ne peut pas, dit-il, «se développer uniquement à travers l'exportation des hydrocarbures, une manne qui doit être considérée comme une simple rente supplémentaire».

Et d'ajouter : «Ce changement doit, toutefois, être soutenu par une réforme bancaire profonde qui peut se traduire par l'ouverture du capital de certaines banques publiques qui sont à la recherche de financements complémentaires. Dans cette nouvelle configuration du secteur bancaire et financier, on peut également envisager le lancement de banques privées pour favoriser le financement de l'économie nationale.»

LIBÉRER LE SECTEUR DES SERVICES

L'économiste a aussi évoqué «le besoin de libérer complètement le secteur des services, tels que les domaines aérien, maritime et des assurances».

Parallèlement à cette dynamique, il recommande de s'atteler sur le développement des TIC, un secteur dans lequel l'Algérie accuse un réel retard en termes d'équipements et d'infrastructures». De l'avis de notre interlocuteur, «l'impact sur l'économie nationale doit venir de sa diversification, d'où l'intérêt d'innover dans l'élaboration du budget de l'Etat loin des fluctuations du prix du pétrole et de la rente pétro-gazière». D'autant plus, fait-il savoir, que «la représentation graphique du marché pétrolier est rarement stable puisqu'il suit souvent la loi de l'offre et de la demande qui se cache derrière un large et complexe ensemble de facteurs déterminants». D'ailleurs, affirme l'économiste, «nombreux sont les exemples de pays exportateurs des hydrocarbures qui ont compris que passer le pic, l'or noir sera de plus en plus rare. Ils ont, dès lors, mis en œuvre des stratégies de développement et de diversification de leur économie».

Pour lui, «il est impératif de penser à élaborer des projets de loi de finances loin des prévisions des cours du pétrole. Cela peut commencer par la récupération de l'argent de l'informel à injecter dans le circuit économique productif, faire appel à des capitaux privés algériens ou étrangers et exploiter notre épargne budgétaire dans des partenariats d'investissement de création de PME, de PMI et de start-up».



Impôt: La DGI fait une annonce pour une catégorie de contribuables à Alger.

La Direction Générale des Impôts a invité, ce mercredi, les contribuables, personnes physiques et morales, affiliées à la commune de Bab Ezzouar que leurs dossiers fiscaux sont en cours de transfert du Centre des Impôts de Rouiba au Centre des Impôts de Bab Ezzouar.

La DGI a précisé, dans un communiqué, que les contribuables concernés doivent donc accomplir toutes les démarches et payer les impôts liés à leurs déclarations fiscales, à compter du 16/09/2023 au niveau du centre des impôts de Bab Ezzouar.

La même institution a annoncé également que les dossiers des contribuables rattachés administrativement aux communes de Bach Jarrah et Borouba et qui payaient leurs impôts au niveau du centre de Bab Ezzouar, sont en cours de transfert vers le centre des impôts d'Alger centre.

Dans son communiqué, la DGI précise que ces derniers pourront ainsi remplir leurs obligations fiscales, à distance ou sur place, à compter du 17 septembre 2023 au niveau de ce centre.



Pétrole : L'Arabie Saoudite et la Russie maîtres du marché

Longtemps dominé par les marchés financiers, le prix de l'or noir se libère petit à petit en reprenant sa courbe haussière, après la décision des plus importants pays producteurs au sein de l'Opep+ de prolonger la réduction de leur production jusqu'en 2024.

Une manière de rééquilibrer les paramètres de détermination des prix, en se basant sur l'une des règles fondamentales du marché, celle de l'offre et la demande. Quelques jours avant la réunion de l'Opep+, les plus importants producteurs au sein du cartel annoncent le prolongement de leur production jusqu'à la fin de l'année en cours. Une annonce qui a porté les prix du pétrole à leur plus haut niveau pour dépasser pour la première fois depuis une année la barre des 90 dollars.

En effet, l'Arabie saoudite annonce le maintien de sa politique de réduction de la production d'un million de barils jours et peut-être plus selon l'évolution des marchés. « La production du royaume pour les mois d'octobre, de novembre et décembre sera d'environ neuf millions de barils par jour, soit une baisse de la production de l'ordre de 1 million de barils par jour », indique le ministère saoudien de l'énergie dans un communiqué, qui pourtant n'écarte pas une éventuelle réduction supplémentaire selon les évolutions des marchés en affirmant que « cette stratégie sera réexaminée mensuellement dans l'optique de réduire davantage la production ou de l'augmenter ».

La Russie a également annoncé la décision de maintenir la réduction de ses exportations de pétrole de 300 000 barils par jour jusqu'à la fin de l'année, l'Algérie qui est également l'un des plus importants défenseurs de la stabilité des marchés pétroliers avait annoncé en mois de juin dernier la réduction volontaire de sa production de 48 000 barils jour jusqu'à la fin de l'année.

En fait, le maintien des réductions volontaires des membres de l'organisation des pays producteurs du pétrole, qui contrôle 40% du marché mondial, envoie des signes positifs sur l'évolution des cours de l'or noir pour les mois à venir.

Désormais, les efforts coordonnés des pays du cartel dans la régulation du marché, à travers le rééquilibrage entre l'offre et la demande, a provoqué la panique sur les marchés financiers des pays consommateurs, sous le contrôle des Etats, qui se trouvent face au défi de la maîtrise de l'inflation que pourrait créer une éventuelle hausse soutenue des pays du pétrole.

Dans ce sens, les financiers qui ont lourdement joué un rôle dans le fléchissement des cours du pétrole durant les mois précédents se sont retrouvés face à une nouvelle situation. Raison pour laquelle ils ont revu à la hausse leur prévision sur l'évolution des prix dans les mois à venir pour une moyenne de 100 dollars le baril.

Une hausse expliquée par les analystes de la banque américaine d'investissement JP Morgan ou encore l'anglaise Barclays par le creusement de déficit de l'offre sur le marché pétrolier pour atteindre 3 millions de barils par jour contre 1,5 million de barils actuellement.

En effet, outre la réduction volontaire de la production de certains pays du cartel comme c'est bien le cas de l'Algérie, la Russie et l'Arabie saoudite qui ont de fortes capacités de production, d'autres pays de l'organisation n'arrivent pas à honorer leur quota décidé lors des précédentes réunions de l'Opep+, comme c'est bien le cas de l'Angola, le Nigeria, ou encore la Libye faute d'investissement suffisant d'une part et l'évolution de la situation sécuritaire de l'autre.



Protection du pouvoir d'achat : 4 ministères mobilisés

Les réunions s'enchaînent, les annonces se multiplient et les mesures ne se font pas attendre. A peine entamée, la rentrée sociale est déjà marquée par une mobilisation officielle qui tranche radicalement avec la morosité estivale.

Commerce, pêche, transport... plusieurs secteurs se sont déjà illustrés par leur activisme pour mettre en place les mécanismes nécessaires pour assurer une large disponibilité des produits de large consommation et la stabilité des prix pour ainsi contribuer à la préservation du pouvoir d'achat du citoyen.

Avant-hier, lundi, le ministère de l'agriculture a abrité une réunion de la commission multisectorielle chargée d'assurer et d'organiser la disponibilité des produits alimentaires de large consommation.

La réunion a regroupé des cadres des ministères du commerce et de celui de la pêche. Lors de cette réunion, le cap a été mis, selon le communiqué du ministère, sur l'importance de prendre les mesures nécessaires pour approvisionner les marchés nationaux en produits alimentaires de qualité, notamment les viandes rouges et blanches, les œufs et les produits halieutiques, à des prix, ont insisté les présents, « à la portée des citoyens ».

Le communiqué a précisé que « plusieurs décisions et engagements ont été pris lors de la réunion, conformément aux orientations du gouvernement ». « Des mesures fermes seront prises dans les plus brefs délais, pour assurer la disponibilité des différents produits et

garantir la stabilité des prix», a déclaré dans ce sillage le ministre de l'agriculture Abdelhafid Henni.

Pour sa part, le ministre du commerce Tayeb Zitouni a affirmé dans son sens que son département œuvrait pour élaborer une série de décisions visant à « plafonner les marges bénéficiaires de certains produits de large consommation ».

Le ministre a souligné que ces décisions qui « découlent des lois de la république » seront généralisées à divers produits de large consommation. Parallèlement à cette mesure de plafonnement des marges bénéficiaires, Zitouni a affirmé également que le « glaive » demeure toujours suspendu audessus des têtes des spéculateurs de tous bords.

« La lutte contre ce fléau de la spéculation se poursuivra, non seulement à travers un traitement purement sécuritaire et juridique, mais aussi par un traitement économique parallèlement à la stricte application de la loi. »

Ce traitement économique de la spéculation, a expliqué le ministre, passe par la préservation de la production nationale et aussi par la mise en œuvre d'une approche, dit-il, « participative entre les commerçants, les associations professionnelles, les producteurs et les industriels ».

Zitouni n'a pas caché également son ambition d'impliquer les importateurs en soulignant que « le conseil supérieur de régulation des importations vise à orienter les fonds des importations vers la production nationale et, partant, renforcer la production locale ».

« Lorsqu'il y a possibilité de fabriquer un produit en Algérie, qui soit générateur de richesses et d'emplois, elle doit être saisie pour mieux renforcer l'économie nationale », a-t-il argumenté.

Plus direct encore, Zitouni a appelé les importateurs « à s'orienter vers la production locale de ce qu'ils importent ». Dans le cadre de cette mobilisation pour assurer la disponibilité des produits à des prix raisonnables, le ministre de l'agriculture avait déjà coprésidé, dimanche, avec son homologue des transports, une réunion consacrée au transport des céréales, des légumineuses et du lait à partir des ports.

La réunion élargie aux services des douanes, directeurs des ports, le groupe public de transport routier Logitrans, l'OAIC et l'Onab, visait à « renforcer la chaîne logistique concernant les opérations de transport ».

Plus concrètement, il était question, selon le communiqué de la réunion, « d'assurer le déchargement des bateaux dans des délais rétrécis pour éviter la surcharge des ports et diminuer les délais d'attente en rade des navires et l'exploitation optimale et équilibrée de tous les ports nationaux ».

Il s'agit là d'un ensemble de mesures de nature non seulement à assurer la disponibilité des produits, mais surtout stabiliser les prix en évitant les flambées qui découlent des pénuries, réelles ou provoquées.



85 milliards \$ de réserves de change : L'Algérie conforte sa solvabilité

Les réserves officielles de change de l'Algérie, c'est-à-dire son épargne en devises fortes, continue d'observer une courbe ascendante, atteignant désormais 85 milliards de dollars, selon des données officielles citées par le président du conseil de la nation, Salah Goudjil, dans son discours d'ouverture de la session parlementaire ordinaire 2023-2024.

Le deuxième homme de l'État a ainsi indiqué que le pays dispose désormais d'un matelas de devises de près de 85 milliards de dollars de réserves de change, « sachant que l'Algérie n'a pas de dette extérieure », a-t-il tenu à souligner pour mettre en avant les avancées notables que connaît l'économie nationale et qui lui offrent désormais une marge de manœuvre des plus confortables pour accélérer sa croissance et son processus de diversification.

« C'est cela notre force », a résumé en ce sens le président du sénat, tout en faisant état de 150 projets d'investissement actuellement en cours de réalisation dans les secteurs industriels et d'infrastructures de base. Gage d'une forte solvabilité financière vis-à-vis du reste du monde et signal fort pour rassurer les partenaires commerciaux et les investisseurs potentiels, l'accroissement des réserves officielles de change offrent en effet à l'Algérie une crédibilité accrue sur la scène économique internationale, tout en lui permettant de bénéficier d'une marge de manœuvre confortable pour financer les réformes structurelles nécessaires à la diversification de son économie.

En érosion continue suite au sévère contre-choc pétrolier de la mi-2014, le matelas de devises de l'Algérie, qui avait culminé à plus de 193 milliards de dollars il y a une décennie avant de commencer à fondre comme neige au soleil, retrouve désormais une tendance soutenue à la hausse depuis ces deux dernières années.

Un indicateur-clé qui offre ainsi à l'économie du pays un atout majeur pour négocier confortablement ses nouveaux besoins à l'international, tant en termes d'investissement directs étrangers (IDE) qu'en termes d'arguments de négociation pour l'adhésion à des groupements et ensembles économiques régionaux, à l'instar des Brics...

A fortiori, quand on sait qu'en parallèle l'Algérie n'affiche aucun passif financier vis-à-vis de l'étranger, sa dette extérieure étant quasiment nulle, ce qui lui confère ainsi un réel crédit auprès des institutions financières internationales, tout en la mettant à l'abri de toute pression extérieure quant à la conduite de sa politique économique et à la gestion de ses partenariats et de ses alliances à l'échelle continentale, régionale et internationale.

Egalement source de renforcement du pouvoir d'achat du dinar, l'accumulation soutenue des réserves officielles de change permet par ailleurs au pays d'envisager sereinement le financement et la concrétisation de réformes structurelles indispensables pour affranchir l'économie nationale de sa dépendance à la rente du pétrole et du gaz.

C'est dire en définitive que de par la cagnotte appréciable de réserves en devises dont elle jouit aujourd'hui et qui est appelée à s'accroître dans les mois à venir au vu de la bonne tenue des prix du pétrole, l'Algérie dispose désormais d'un tremplin des plus propices pour mener le processus de sa diversification économique à bon port.



Un plan pour mettre de l'ordre dans le marché de l'automobile

Pour mettre fin à la spéculation sur le marché des véhicules, l'Association de la protection et l'orientation des consommateurs (APOCE) a proposé une série de mesures, dont l'interdiction de revente d'un véhicule neuf pendant 18 mois et l'ouverture de showrooms de véhicules d'occasion.

Face à l'emprise des spéculateurs sur le marché des véhicules, qui pratiquent des prix exorbitants défiant toute logique, le président de l'APOCE, Mustapha Zebdi, a soulevé la nécessité de mettre fin à cette situation intenable pour les citoyens en quête de véhicules, et ce lors de la conférence de presse au siège de l'association, à Alger.

Mustapha Zebdi a, d'emblée, tenu à saluer la récente directive du ministère de la Justice, qui a invité les notaires à suspendre temporairement la rédaction de procurations relatives aux nouveaux véhicules. Il a souligné à ce propos qu'« il est temps de suspendre ce système de procuration qui, dans la majorité des cas, servait de prête-noms aux spéculateurs qui revendent des véhicules neufs ».

Il a également estimé que d'autres mesures devraient être prises pour stabiliser le marché. Le président de l'APOCE a souligné, à cet effet, que l'une des mesures fortes que propose l'association, et qui pourrait être rapidement mise en place par les pouvoirs publics, est « l'interdiction de la vente de véhicules neufs pendant une période de 18 mois, à compter du premier jour de leur mise en circulation ». Il a affirmé que cette mesure vise à stabiliser rapidement les prix sur le marché de l'automobile et a assuré que cela va permettre d'« assainir la situation car les spéculateurs ne peuvent pas se permettre d'acheter des dizaines de voitures neuves et ensuite les mettre sur cale pendant un an et demi avant de pouvoir les vendre ».

Il a ajouté que cette mesure est facilement applicable puisqu'elle existe déjà pour les licences de moudjahidine quant à l'achat de véhicules neufs et qu'il suffirait ainsi de l'élargir à tout Algérien qui acquiert un nouveau véhicule.

Concernant l'interdiction de la revente du véhicule neuf pendant 18 mois, Mustapha Zebdi a tenu à préciser que « dans le cas d'une urgence médicale ou d'un cas de force majeure, où le propriétaire du véhicule neuf est contraint de revendre sa voiture car il a besoin d'argent, il lui sera alors permis de la revendre » mais « uniquement au concessionnaire de la marque auprès duquel il a acheté son véhicule ».

Il a ajouté que, dans le cas où les deux parties ne s'entendent pas sur le prix que proposera le repreneur, en l'occurrence le vendeur initial, l'APOCE propose ses services pour estimer la valeur réelle du véhicule et trouver un compromis.

Il a expliqué que l'avantage de cette pratique de revente au concessionnaire d'origine est que, d'une part, cela permettra d'avoir des voitures d'occasion plus sûres dans la mesure où le concessionnaire est chargé du contrôle technique et d'assurer la garantie avant la revente, et d'autre part, cela permettra de faire baisser les prix des voitures d'occasion car un concessionnaire ne vendra jamais un véhicule d'occasion plus cher qu'un véhicule neuf. M. Zebdi a, en outre, souligné qu'« il est hallucinant qu'en Algérie, les voitures d'occasion qui ont un certain nombre de kilomètres à leur compteur se vendent deux à trois fois plus cher que leur prix d'achat à l'état neuf ».

C'est dans cette optique qu'il est également préconisé la création de showrooms de véhicules d'occasion où les concessionnaires agréés seraient les seuls habilités à vendre ce type de voiture.

Tout en saluant les mesures prise par l'Etat pour la relance de l'importation des véhicules neufs et d'occasion, le président de l'APOCE a conclu que cette tension qui perdure sur le marché des véhicules en Algérie est due à un besoin qui s'élève à plus d'un million de véhicules par an. Afin de remédier à cette situation, il a appelé à ouvrir l'importation des véhicules de moins de 3 ans des pays asiatiques qui sont, a-t-il dit, « des véhicules à des prix raisonnables ».

Pour rappel, l'année 2023 a été marquée, depuis mars dernier, par le retour de l'importation de voitures neuves, et ce après des années de suspension. Alors qu'il était attendu que les prix des voitures d'occasion connaissent une baisse conséquente, les spéculateurs continuent à faire la loi en proposant des prix exorbitants défiant toute logique.

مجلس قضاء مستغانم يفتح ملف حصولها على امتيازات مشبوهة بالميناء 36 مليارا تبذرت في الفساد مع شركات أجنبية

فتح رسميا، مجلس قضاء مستغانم، ملف حصول شركة مختلطة تضم رأس مال أجنبي، مختصة في النقل البحري للمسافرين، من امتيازات غير مبررة، على حساب مصلحة ميناء مستغانم، حيث تم توجيه استدعاءات جديدة للمثول أمام قاضي تحقيق محكمة مستغانم بتاريخ 17 سبتمبر من الشهر الجاري، لبدء الاستماع إلى مسؤولين حاليين وسابقين، في إطار ما أصبح يُعرف بحلقة جديدة من مسلسل التصدي للفساد، الذي استشرى في السابق بقطاع موانئ الوطن.

وكشفت مصادر مطلعة لـ"الشروق"، أنه تم استدعاء مدير عام سابق في ميناء مستغانم ومسؤولين في أقسام ومصالح مكاتب وعدة شهود، كانوا يشتغلون في "الفوترة، المالية، المحاسبة، التحصيلات وحتى الصيانة" في سنوات سابقة، إضافة إلى المبلغ عن ملف الحال، الذي كان يرأس قسما هاما في مؤسسة ميناء مستغانم وتم الاستماع إليه بشكل مسهب منذ 10 شهور، تقريبا، من قبل محققي الضبطية القضائية في محضر ضمّ ما لا يقل عن 26 وثيقة، اهتمت بالطبيعة القانونية لإبرام العقود والأنشطة التي مورست في هذا الشأن من قبل الشركة الأجنبية، إضافة إلى التأكد عما إذا كانت هذه الأخيرة، استفادت من امتيازات مشبوهة أو أن التقارير الإخبارية التي وصلت إلى النيابة مبتورة الأدلة والقرائن.

وتم استدعاء هذا الأخير للمثول، صبيحة اليوم المذكور أمام قاضي التحقيق، لبدء البحث القضائي وتحديد الاتهامات وفصول المتابعة، في ملف جديد يخص استفادة شركة مختلطة من إعفاءات مالية معتبرة، في سنوات سابقة 2016/2017/2018 بموجب اتفاق شراكة تم التوقيع عليه في منتصف عام 2016.

ولا يقل ملف الحال المعروف أمام هيئة التحقيق في محكمة مستغانم، خطورة عن سابقه، الذي كان سببا مباشرا في الإطاحة بالرئيس المدير العام الأسبق لمجمع تسيير الموانئ الجزائرية "ع. ج" ومواطنه ممثلا في مدير عام أسبق لميناء مستغانم ومدير الاستغلال السابق، الذين برعوا في ارتكاب تجاوزات خطيرة في ملف خروج 1064 مركبة من نوع "هيونداي" لصاحبها الملياردير الموقوف محيي الدين طحكوت.

وتشير المعلومات التي بحوزتنا، إلى أنه سيتم الاستماع إلى ما يزيد عن سبعة أشخاص في تحقيقات الحال، في انتظار اتخاذ إجراءات رسمية بحق الشركة الأجنبية بمراسلة البلد الأصل،

بحسب الاتفاقيات الدولية التي تربط الجزائر ببعض الدول الأوروبية بموجب التعاون القضائي والأمني، كون أن معظم الشركات الأجنبية التي تستثمر خارج أوطانها، لا تملك صفة التقاضي في البلدان التي تنشط على مستواها.

وتتجلى خطورة الأفعال المطروحة للتحقيق القضائي في سوء التسيير وحصول خواص على امتيازات غير قانونية، حرمت منها شركة وطنية عمومية مختصة في النقل البحري للمسافرين، وذلك طبقاً للمواد 26، 29 و33 من قانون الوقاية من الفساد ومكافحته 06/01.

وبحسب ما أفاد به المصدر، فإنه تم إحالة محضر الضبطية القضائية، في مارس الفائت، على أنظار ممثل النيابة المختصة، الذي قرر بدوره، نقل الملف إلى القاضي المختص في مثل هذه الملفات.

وعلم في هذا السياق، أنه جرى الاستماع إلى المبلّغ في أواخر شهر أفريل في جلسة دامت أكثر من 7 ساعات، للوقوف، بشيء من التفصيل، على شبّهات فساد، تسببت في تكبيد ميناء مستغانم خسائر معتبرة، نتيجة حصول شركة مختصة في نقل الركاب إلى ميناء خارج الوطن، على تخفيضات في مصاريف الفوترة بنسبة 30٪ على سفنها، كما استفادت هذه الأخيرة من عملية الجر والقطر عن طريق قاطرة الميناء، بينما تصل نسبة التخفيض إلى 50٪، في حال عدم استعمال الشركة لمعدات الميناء خاصة القاطرة، أي أن مؤسسة الميناء تفقد نسبة بين 30 إلى 50٪ من العائدات المالية المفترض تحصيلها، حسب ما أشار إليه ذات المصدر.

وتدور وقائع ملف الساعة حول قضية الشركة الأجنبية المختصة في النقل الدولي للركاب، التي كان يربطها عقد حصري مع ميناء مستغانم، برحلتين دوليتين من مستغانم إلى فالنسيا وبرشلونة، تم إنهاء العقد الأخير في منتصف 2020، فيما جرى الإبقاء على الأول الذي يبقى ساري المفعول.

وتحوز جهات التحقيق على معلومات "غزيرة" تخص حصول شركات أجنبية ومحلية على إعفاءات، معظمها كلية من الرسوم المفروضة على سفنها والخارجة عن التوقيت العادي للعمليات المينائية (over time) وهو رسم، بحسب ما ذكره المصدر، يفرض على جميع البواخر التي تدخل أو تخرج من الميناء ما بين التاسعة ليلاً والخامسة صباحاً ويقدر هذا الرسم بـ75٪ إضافة عن قيمة الفاتورة في الأوقات العادية أي من الخامسة صباحاً إلى التاسعة ليلاً.

وأبلغ أحد الإطارات في السابق، الجهات القضائية، بأن عدة إعفاءات مالية استفادت منها شركات في عمليات دخول وخروج سفنها، حيث وقعت تكاليف ذلك على عاتق المؤسسة المينائية، وهو ما اعتبره خرقاً صارخاً للقانون البحري الجزائري، الذي ينص صراحة على أن أعباء هذه العمليات تقع على عاتق السفينة المستفيدة من ذات العمليات.

وتلقت المصادر ذاتها، إلى أن الجهات الأمنية في مستغانم كانت تلقت عدة شكاوى رسمية تقدّم بها، في أكتوبر 2018 وماي 2019، من قبل الرئيس السابق لمصلحة التحصيلات “ش. خ”، الذي وفّر معلومات إلى الدوائر الرسمية تفيد بوجود شبهات كبيرة في الميناء، أبرزها الامتيازات غير القانونية التي كانت تستفيد منها الشركة الأجنبية تحديدا، لا تستفيد منها المؤسسة الوطنية للنقل البحري، من حيث دفتر التعريفات والتخفيضات في العمليات البحرية والمينائية كالقطر، الجر وحقوق الرسو، بالرغم من أن هذه الإيرادات تصب في الخزينة العمومية، إذ أفادت تقارير أن خسائر فاقت الـ36 مليار سنتيم تكبّدها الخزينة العمومية، نتيجة هذه الامتيازات غير المبررة.

ووصف المبلّغ، الذي استمع إليه 3 مرات متتالية، هذه الخسائر ضمن الخروقات التي خربت الاقتصاد الوطني، ويشمل التبليغ أيضا، الإعفاءات والمزايا الضريبية التي استفادت منها الشركة الأجنبية المختصة في نقل المسافرين، التي حصلت على إعفاءات ضخمة على حساب مصلحة ميناء مستغانم، وذلك منذ إبرام الاتفاقية بين الشركة والميناء بموجب اتفاق في جوان 2016.

وتأتي تحقيقات الحال موازاة مع حديث واسع في أوساط قطاع الموانئ، لا يستبعد فتح ملف أموال الخدمات الاجتماعية في الكثير من المؤسسات المينائية، وإحالة الكثير من المسؤولين السابقين أمام القضاء، في ظل تسريبات هامة تفيد بلجوء مديرين جدد على موانئ مختلفة إلى تقييد شكاوى أمام محاكم الاختصاص القضائي، للتحقيق في شبهات فساد تخص غياب تقارير مالية وأدبية في الفترات السابقة خاصة 2022/2020/2019، سعيا وراء معرفة وجهة الأموال العمومية والأطراف التي كانت تستفيد من “الريع المينائي”، وذلك في سياق الجهود التي تبذلها وزارة النقل، بالاشتراك مع مجمع “سير بور” لتخليق الحياة المهنية وتعزيز مبادئ النزاهة وتفعيل مبدأ ربط المسؤولية بالمحاسبة، وتوقيف كل المتابعين قضائيا والمحكوم عليهم في قضايا فساد.



كيف نشجّع الشراكة بين القطاعين العام والخاص

تسعى الجزائر من خلال الآليات الإصلاحية التي انتهجتها إداريا وقانونيا، إلى تشجيع إقامة الشراكات بين القطاعين العام والخاص لتنفيذ مشاريع كبرى، والقضاء على البيروقراطية واعتماد طرق تمويل غير تقليدية، والسماح للأجانب والخوارج بالاستثمار في جميع القطاعات الاقتصادية، وذلك بغية تنويع مصادر الاقتصاد والدفع بعجلة التنمية، تماشياً مع التطورات

الحاصلة على الساحتين الإقليمية والدولية، وتداعياتها على واقع المشهد الاقتصادي للدول، خاصة الاقتصادات الفتية والنامية.

بعد مرور أشهر على دخول قانون الاستثمار الجديد حيز التنفيذ، بلغ عدد المشاريع المسجلة على مستوى الشباك الموحد للمشاريع الكبرى والاستثمارات الأجنبية التابع للوكالة الجزائرية لترقية الاستثمار، خلال الفترة الممتدة من الفاتح نوفمبر 2022 إلى غاية 15 جوان 2023، ما يناهز 2606 مشروع، منها 2553 تمثل استثمارات محلية، في حين يخص 53 مشروعا متعاملين أجنبيا بمبلغ إجمالي مصرح به قدره 1084 مليار دج أو ما يمثل حوالي 8 ملايين دولار، حسب حصيلة للوكالة. وخلال الفترة الممتدة من 15 جوان 2022 إلى 15 جوان 2023، تم تسجيل زيادة بنسبة 121٪ في عدد المشاريع.

يؤكد الخبير الاقتصادي، ساعد سلامي في تصريح لـ "الشعب"، أن الجزائر تحاول في الآونة الأخيرة، خلق وإرساء بيئة اقتصادية جاذبة للمستثمرين الأجانب، من خلال إصلاح معوقات وعقبات الاستقطاب التي حالت في وقت مضى دون ذلك، حيث كانت الحوافز والامتيازات قليلة وضئيلة وتكاد تكون منعدمة، ما منح الأفضلية لدول الجوار على حساب الجزائر، خاصة بعدما اصطدمت العديد من الشركات الطامحة للاستثمار بواقع بيروقراطي وإداري مرير وهامش ربح ضئيل، ما دفعها للتوجه غربا وشرقا. أما الآن -يضيف المتحدث- فالوضع يختلف تماما، إذ يتفق الجميع، مستثمرون، باحثون ومحللون وشركاء اقتصاديون وفاعلون في المجال الاقتصادي، على أن التشريع والقوانين الجديدة التي دخلت حيز التنفيذ، ستكون العلامة الفارقة في المشهد الاقتصادي الجزائري، لتمكينها من الفصل بين الفعل الإداري والاقتصادي، وذلك باستحداث هيئات ومجالس خاصة بترقية الاستثمار، وكذا شبابيك موحدة خاصة بالاستثمارات الكبرى والأجنبية، لتنظيم العمليات الاستثمارية بصفة خاصة وحصرية.

ويفيد سلامي، بأن المستثمرين الأجانب كانوا يشعرون، في وقت سابق، بنوع من الظلم والتمييز القانوني، بفعل بعض القواعد التي لا تتسجم مع متطلبات المرحلة، على رأسها قاعدة 51/49 التي كانت تسري على جميع أنواع الاستثمارات، والتي ألغيت بفعل قانون الاستثمار الجديد، وحصرت في المشاريع ذات الطابع الاستراتيجي فقط.

ويردف ذات الخبير، أن التشريع الجديد ساوى بين المستثمر المحلي والأجنبي. وعلاوة على ذلك، كرس بفعل إصلاحات تبعت نصوصه، لمبدأ الشفافية، وذلك باعتماد الرقمنة كآلية ضامنة لشفافية في العمليات المتعلقة بمنح المشاريع والصفقات والعقار الاقتصادي، من خلال استحداث بوابات ومنصات إلكترونية تسمح للمستثمر الأجنبي بالاطلاع عن كثب على الفرص المتاحة والمحفزات والضمانات الموجودة في مجال الاستثمار على الأراضي الجزائرية، زيادة على إضفاء مرونة ومزيد من التسهيلات في تحويل رؤوس الأموال لخواص

خبيرة: قانون الصفقات العمومية الجديد منح إطارا أشمل للمناولة

تضمن قانون الصفقات العمومية 247/15 بعض النفاص المتعلقة بنشاط المناولة، عمل المشرع الجزائري على تداركها خلال سنه لقانون الصفقات العمومية الجديد 12/23.

أعطى هذا النشاط مساحة قانونية أوسع بما يتمشى والمعطيات التي تطرحها المقاربة الاقتصادية الجديدة المعتمدة من طرف رئيس الجمهورية، التي يعتمد الاقتصاد الوطني بموجبها على نسيج صناعي كثيف مكون من مؤسسات صغيرة ومتوسطة تتكامل ونشاط المؤسسات الكبرى من حيث سلاسل الإنتاج والتوريد، لتفادي عملية استيراد المواد الأولية ومدخلات الصناعات الكبرى، واختزال آجال الانجاز وكذا منح فرص أكبر للشركات المحلية من أجل المساهمة في الناتج الخام المحلي. كما منحت التصحيحات التشريعية الجديدة نفس الحقوق في ممارسة النشاط المناولاتي لجميع الفئات، لاسيما المرأة المقاولة وذوي الهمم، ما يجعل من عملية البناء الاقتصادي حقا وواجبا يتقاسمه الجميع.

قدمت أستاذة الاقتصاد والخبيرة في الابتكار، الدكتورة هدى باغلي، تعريفا للمناولة، بحسب اللجنة الأوروبية، على أنها الحالة التي تقوم من خلالها المؤسسة المانحة للأمر بتكليف مؤسسة أخرى "المناولة"، بإنتاج منتجات أو أداء خدمات أو ممارسة أشغال تكون موجهة لمصدر الأمر أو تنفيذ لحسابه، كتصنيع وتوريد القطع الصناعية والمدخلات لصالح هذه الأخيرة، أو بعض أعمال الصيانة حسب معايير تقنية وشروط تسليم محددة مسبقا، حيث لا تكون هناك أي علاقة مباشرة بين المناول وصاحب المنتج، بتعبير آخر تكون جميع الالتزامات في مجال الإنتاج والخدمات الصناعية التي تقوم بين المؤسستين طبقا لعقد متفق عليه مسبقا وملزم للطرفين، بما يضمن استمرار العلاقة والمنفعة المشتركة، بما فيها تحقيق التنافسية وتقليل تكاليف الإنتاج.

وتعتبر الدكتورة هدى باغلي، المناولة معادلة مكونة من طرفين أساسيين، لا يمكن الحديث عن عملية مناولة دون توفرهما، يتمثلان في وجود طرف مصدر للأمر، غير قادرة على إنتاج خدمة أو سلعة معينة تقوم شركة أخرى بتوفيرها وفق عقد شراكة ودفتر شروط يحدد مختلف تفاصيل الصفقة، خاصة ما تعلق بمعايير الجودة ونوعية المنتج وآجال التسليم. حيث تمتلك المؤسسة المناولة كل الصلاحيات كفاعل اقتصادي له الحق في حيازة سجل تجاري أو وسم

مؤسسة ناشئة، حسب ما نص عليه القانون الجديد للصفقات العمومية 12/23 المؤرخ في 02 أوت 2023.

تكيف تشريعي يكرس المناولة

وقد لخصت أستاذة الاقتصاد مجال المناولة في سلسلة إنتاج متكاملة، بدءاً من المواد الأولية إلى المواد الثنائية من منتجات صغيرة ومتوسطة لتحقيق في آخر السلسلة المنتج النهائي، حيث تلجأ كبرى المؤسسات الوطنية مثل سونطراك، سونلغاز، اتصالات الجزائر وغيرها، إلى المناولة لتسريع إنتاجها من السلع والخدمات. كما عرجت المتحدثة إلى مختلف المراحل التشريعية التي مر بها نشاط المناولة بالموازاة مع تلك التي مر بها الاقتصاد الوطني، بداية من احتكاره من طرف المؤسسات الاقتصادية الكبرى إلى مرحلة الانفتاح سواء على الأسواق المحلية أو العالمية، مما ضاعف من مستوى التنافسية بين الفاعلين الاقتصاديين وشجع الابتكار لتحقيقها. حيث تم تخصيص مجموعة من النصوص من طرف المشرع الجزائري، تقول باغلي، تضمنها صراحة القسم السادس من المرسوم الرئاسي 15/247، المتعلق بتنظيم الصفقات العمومية وتفويضات المرفق العام، ليتدعم النشاط المناولاتي بعد ذلك بجملة من الامتيازات جاء بها قانون الصفقات العمومية الجديد 12/23، تضمنتها المادة الخامسة المتعلقة بضمان نجاعة الصفقات العمومية والاستغلال الحسن للمال العام، تلخصت في ثلاث نقاط أساسية، حسب المتحدثة، هي حرية الوصول إلى الطلبات العمومية، المساواة في معاملة المترشحين وكذا شفافية الإجراءات مما سينعكس بالإيجاب على عملية تسهيل المناولة.

حيث أن المرسوم الرئاسي 247/15 المتعلق بتنظيم الصفقات العمومية، رغم تطرقه إلى أهم الشروط الواجب أن يتضمنها عقد المناولة، وتحديده للمجال الرئيسي لتنفيذ عقد المناولة، إلا أن نصه التشريعي لم يتضمن كلمة "مناولة" صراحة، خاصة وأن عقد المناولة يعتبر آلية لتنفيذ مشاريع الدولة، نظراً لأهميتها. وهو ما تم تداركه في قانون الصفقات العمومية الجديد 12/23، حيث اهتم المشرع الجزائري من خلاله بالتطورات الجديدة التي يعرفها المشهد الاقتصادي والأهداف التي تطمح الجزائر إلى تحقيقها على المستوى الاقتصادي، خاصة ما تعلق بالتححرر من التبعية الاقتصادية، وذلك بإقراره بضرورة تضمين عقد المناولة، الحق في الولوج إلى الصفقات العمومية. كما نص القانون الجديد للصفقات العمومية على أن طلب المنافسة يقوم وفقاً لإجراء طلب العروض وفق القاعدة العامة أوفقاً لإجراء تفاوض الاستثناء، من خلال التفاوض المباشر أوبعد الاستشارة بشأن الأسعار وشروط تنفيذ الصفقة العمومية مع متعامل اقتصادي واحد دون الدعوى الشكلية إلى المنافسة، وفي هذا الإجراء محل التسميات السابقة التراضي البسيط أوالتراضي بعد الاستشارة.

التنافسية والابتكار عبر المناولة

وفي شق متصل تطرقت هدى باغلي إلى الجزء المتعلق بمكافحة الفساد، حيث نص القانون على إعداد مدونة أدبيات وأخلاقيات المهنة الموجهة للأعوان العموميين المتدخلين في تحضير وإبرام ومراقبة الصفقات العمومية. ومن بين التدابير التي جاء بها قانون الصفقات العمومية الجديد، استحداث المجلس الوطني للصفقات العمومية يودع لدى وزير المالية، تتمثل مهامه في الاستشارة، المساعدة، الدراسة وفحص المسائل ذات الصلة بالصفقات العمومية مع إبداء الرأي. من جهة أخرى، تابعت المتدخلة، وبهدف دعم وترقية الإنتاج الوطني، ألزم ذات القانون المصالح المتعاقدة بتخصيص الصفقات العمومية لصالح المؤسسات الصغيرة جدا والمؤسسات الناشئة الحاملة لوسم "لابل مؤسسة ناشئة"، والمؤسسات التي يشغلها عمال من فئة ذوي الاحتياجات الخاصة في حالة قدرتها على تقديم خدمات في حدود 20٪ على الأكثر من الطلب العمومي. وعن القيمة المضافة التي تقدمها المناولة للاقتصاد الوطني، تضم الخبرة في الابتكار رأياً لرأي الخبراء الاقتصاديين، ليكون الإجماع على أنها ذات أهمية بالغة في إعطاء دفعة للاقتصاد الوطني عبر تحقيق التنافسية ودعم القطاع الصناعي والخدمات، إضافة إلى تطوير الخدمات ورفع مستوى الجودة على مستوى الأسواق المحلية والعالمية. على ذكر الأسواق الخارجية، أضافت المتحدثة أنه بالإمكان اللجوء إلى الخبرات والكفاءات الأجنبية، من خلال التعاقد مع مؤسسات ومكاتب دراسات لتقديم خدمات ذات جودة عالمية. مما سيسمح بتحقيق أسلوب اقتصادي استراتيجي، مبني على سلسلة الإنتاج وعلى بعث الابتكار على مستوى المنتجات الصناعية، ما يجعلها مؤهلة للترشح لتصدر قائمة الصادرات وبرز منتجات "صنع بالجزائر" بالأسواق المحلية والخارجية الإقليمية والإفريقية، خاصة وأن الجزائر تعتبر في الآونة الحالية طرفاً فاعلاً في الأسواق الإفريقية بتطلعات أوسع للتنويع في العمق الإفريقي تجارياً.



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

 dc@mf.gov.dz

 Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger